

# PROJET REGIONAL – GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES (don du FEM)

## Composante 1 Gouvernance, Sous- composante 1.1 Systèmes de gestion environnementale

Référence de passation de marché: FC003

### Termes de Référence pour l'activité « Evaluation des systèmes d'études d'impact sur l'environnement (Maroc) »

#### 1 Contexte

1. Le Projet régional « Gouvernance et développement des connaissances » (don du FEM) a été élaboré afin de promouvoir l'intégration des questions environnementales dans les politiques sectorielles et de développement de l'Egypte, du Liban, du Maroc, de la Tunisie et des Territoires Palestiniens (Bénéficiaires), ainsi que de l'Algérie, de la Libye et de la Syrie (Bénéficiaires potentiels). Le projet vise à atteindre cet objectif à travers (i) la production de connaissances innovantes sur les questions environnementales, axées principalement sur des sujets liés à l'eau (ressources en eau douce, côtières et marines), et (ii) l'organisation d'ateliers, séminaires, réunions et conférences utilisant ces connaissances pour renforcer la capacité des acteurs.
2. La période de mise en œuvre du projet s'étend sur trois ans. Le projet a été déclaré effectif le 29 mars 2012 et se terminera le 30 juin 2015.
3. Le Plan Bleu est l'agence de mise en œuvre, responsable de la gestion des fonds du projet et de toutes les transactions financières connexes ; il n'y aura pas de transfert de fonds vers les Bénéficiaires. Compte tenu de l'approche axée sur la demande du projet, les Bénéficiaires identifient conjointement les activités qui seront mises en œuvre.
4. Dans le contexte du Projet régional - gouvernance et développement des connaissances, les Bénéficiaires ont décidé de réaliser une évaluation des systèmes d'études d'impact sur l'environnement au Maroc.
5. En termes d'articulations entre l'activité « Evaluation des systèmes d'études d'impact sur l'environnement », dite « Evaluation SEIE », objet des présents termes de référence, et les politiques publiques dans le domaine de l'environnement au Maroc, il y a lieu d'inscrire

l'Evaluation SEIE dans le contexte d'initiatives et réformes nationales récentes, à savoir : Avec la promulgation en 2008 des textes d'applications de la Loi 12-03 relative aux Etudes d'impact sur l'Environnement (EIE), la réalisation des EIE est devenue obligatoire pour les projets assujettis à cette procédure. Depuis, le système des EIE est entré dans une nouvelle étape charnière marquée par la déconcentration du processus d'examen des EIE et par la prise en considération de l'avis de la population concernée dans l'évaluation environnementale des projets. Cela a nécessité de grands efforts en matière d'organisation, d'adoption d'une démarche structurée du processus d'évaluation des EIE et un appui soutenu pour le renforcement des capacités des intervenants dans ce processus.

6. Dans la lancée du processus de renforcement des capacités des acteurs clés impliqués dans les EIE (Comité National, Comités régionaux, Bureaux d'études), le Département de l'Environnement a réalisé avec l'appui de la GIZ, une évaluation de l'application des procédures EIE par les Comités régionaux des études d'impact sur l'environnement (CREIE) dans 4 régions pilotes : Grand Casablanca, Gharb - Chrarda, Tanger-Tétouan et Rabat – Salé – Zemmour – Zaer<sup>1</sup>. Dans la continuité de cet effort, le Département de l'Environnement envisage de généraliser cette évaluation aux autres régions du Royaume.

## 2 Objectifs

7. Cette étude s'inscrit dans la composante 1.1 du projet ReGoKo qui vise à promouvoir le dialogue, la coordination, l'intégration et les synergies entre les parties prenantes locales, nationales et régionales concernant les problématiques environnementales, à travers une revue des systèmes de gestion environnementale des bénéficiaires du projet. A travers la réalisation des activités décrites ci-dessous, cette étude contribuera à sensibiliser les acteurs clés impliqués dans les EIE sur les priorités environnementales, à apporter un appui au fonctionnement des comités régionaux des études d'impact sur l'environnement et à renforcer les mécanismes de responsabilisation et de transparence au sein de ces organisations.
8. En particulier, l'étude a pour objectifs de :
  - Evaluer l'application de la Procédure EIE par les Comités Régionaux des Etudes d'Impact sur l'Environnement des régions de l'Orientale et de Tazat –Taounate El Houceima, situées sur la façade méditerranéenne, et proposer des recommandations pour remédier aux dysfonctionnements et améliorer cette procédure ;
  - Explorer la mise en place des Etudes d'Impact Social et Environnemental (EISE) au niveau de projets, et d'un dispositif d'Evaluations Environnementales Stratégiques (EES) et d'Evaluations Environnementales et Sociales Stratégiques (EESS) au niveau de plans, programmes et politiques ; et
  - Effectuer une analyse comparative avec un pays de la rive Nord de la Méditerranée en vue de s'enquérir de son expérience et tirer les enseignements en faveur de l'amélioration de ce processus. Analyse du niveau d'harmonisation du processus des évaluations environnementales avec les standards internationaux.
9. L'évaluation de l'application de la procédure de l'étude d'impact sur l'environnement (EIE) vise à déterminer, autant que possible, la pertinence, l'efficacité et l'efficacé du travail du Comité Régional des Etudes d'Impact sur l'Environnement et sa conformité aux textes

<sup>1</sup> Le rapport établi par la GIZ a été à la fois une expérience pilote pour évaluer l'aspect décentralisation de la procédure des EIE dans les 4 régions et un point de départ pour cerner la méthodologie la plus appropriée pour évaluer la procédure des EIE au niveau des autres régions. Suite à cette évaluation, le département de l'environnement opte à l'opérationnalisation des recommandations issues de ce rapport par le renforcement des capacités des membres permanents des CREIE (formations) ; élaboration d'autres instruments techniques (guides, directives, ...) pour améliorer la qualité des études et leur évaluation ; la mise en œuvre de moyens de renforcement des secrétariats des comités régionaux (logistiques et humains).

réglementaires et procédures formalisées dans le référentiel des Etudes d'Impact. Aussi, l'évaluation appréciera-t-elle les contraintes rencontrées dans l'évaluation des rapports EIE et l'application de l'Enquête Publique, la coordination du travail entre le Secrétariat du Comité Régional des EIE, la présidence et les autres membres du Comité Régional. L'étude doit aussi évaluer la suffisance des moyens matériels et humains mis à la disposition du Secrétariat du Comité Régional. Enfin, l'étude doit aboutir à des recommandations et identifier des actions et outils d'amélioration ou de corrections afin de remédier aux points de non conformités et le cas échéant, aux dysfonctionnements.

10. D'une autre part, l'analyse comparative susmentionnée pourra se faire dans le cadre d'un voyage pour déceler les points de convergence ou de divergence avec la législation d'un pays de la rive nord de la méditerranée et en évaluer l'effet afin de dégager des recommandations d'amélioration de ce processus au niveau des régions concernées.

### 3 Activités

11. **Tâche 1 :** Préparation et planification de l'évaluation de la procédure des Etudes d'Impact sur l'Environnement :
  - a. Elaboration d'un questionnaire sous forme de check-list destiné à l'évaluation des procédures EIE et adressé aux principaux acteurs pour faire rebondir les différents points à vérifier. Ce questionnaire sera réalisé en se basant sur les textes réglementaires en vigueur, manuels des procédures (CREIE et Enquête Publique) et d'autres référentiels à justifier (ex. ISO 9001). A titre indicatif, un modèle de questionnaire est présenté en annexe 1. Le Consultant enrichira et améliorera ce modèle pour mieux répondre aux prestations demandées.
  - b. Elaboration du programme des entrevues. Afin de bien mener l'étude, des entrevues avec les acteurs clés dans l'application de la procédure EIE, doivent être réalisées, à savoir : le Secrétariat du Comité Régional (SCR), le wali et ses représentants chargés du dossier des EIE, et les membres du comité régional. Afin de compléter la liste des points à vérifier, d'autres parties prenantes directement impactées par les EIE, telles que des représentants de la société civile, des communes, etc. seront également entendues dans le cadre des entrevues, avec un questionnaire légèrement adapté. Toutes les rencontres auront pour objectifs de mener une discussion sur la mise en œuvre de la procédure dans la région concernée et de soulever les difficultés rencontrées au préalable par les différents acteurs clés. Pour cela, un planning des entrevues par acteur clé devra être élaboré.
  - c. Elaboration des tableaux de bord d'examen des dossiers EIE mentionnant les différents points et critères à vérifier, et ce pour les archives de tous les dossiers EIE soumis aux CREIE depuis 2011. Un exemple de tableau de bord est dressé en annexe 2 qu'il convient d'améliorer dans le cadre de cette étude.
  - d. Suite à l'élaboration des éléments (a, b et c), il sera procédé à l'élaboration de la note de cadrage précisant la démarche méthodologique du déroulement de la prestation. Cette note doit décrire l'ensemble des étapes de réalisation de la prestation.

**Tâche 2 :** Réaliser l'évaluation et fournir des recommandations pour remédier aux dysfonctionnements et améliorer les procédures et la qualité des EIE.

Après la validation du rapport de cadrage, les investigations nécessaires seront menées pour réaliser le diagnostic de la situation actuelle de la gestion des dossiers des EIE et effectuer l'analyse et l'évaluation de la mise en œuvre des procédures des EIE par les principaux acteurs impliqués, notamment les secrétariats et les présidences des CREI, les membres des CREI, etc. Les bonnes pratiques ou les points forts, les conformités et/ou non-conformités à la Loi 12-03 et au référentiel des procédures doivent être décelées, et ce pour les 3 années 2011 à 2013, en tâchant de mettre en exergue le degré de satisfaction des

pétitionnaires et des bureaux d'études. Une analyse statistique avec représentations graphiques des résultats de l'évaluation est à effectuer également. L'évaluation s'appuiera entre autres sur :

- les manuels des procédures transmis par le Département de l'Environnement aux différents CREIE ;
- la base documentaire devant accompagner la validation d'un projet (les projets à considérer sont ceux traités par les CREIE durant les 3 années 2011-2012-2013<sup>2</sup>);
- les délais des différentes étapes liées à l'examen des EIE et à la réalisation des enquêtes publiques ; et
- les données du système de gestion informatique des dossiers des Etudes d'Impacts sur l'Environnement.

Les travaux d'évaluation permettront de dépister les forces et les faiblesses de la mise en œuvre de la procédure de l'EIE dans les deux régions pendant toutes ses étapes : évaluation des EIE, étape de tri et de cadrage, procédure de l'enquête publique, divulgation de l'information produite lors des EIE, le système de gestion et d'archivage des dossiers. Cette évaluation ne peut être effectuée sans le recours aux dossiers (rapports d'enquêtes publiques, d'EIE et rapports d'évaluation), etc. ce qui permettra l'analyse des procédures, des étapes d'instruction des dossiers et la gestion des documents physiques et électroniques, etc.

Ensuite, l'effort se concentrera sur l'analyse des tableaux de bord dressés lors de l'évaluation afin d'apporter à chaque point de non-conformité ou dysfonctionnement soulevé, les orientations et recommandations appropriées dans le but de s'aligner sur les textes réglementaires en vigueur et le référentiel des procédures des EIE. Ces recommandations peuvent correspondre à des actions correctives de remise à niveau ou des propositions d'outils (guide, modèles de PV, notes, etc).

Cette étape comprendra également (i) une analyse du système judiciaire en place pour des disputes portant sur la revue des EIE (existence et fonctionnement d'un système d'appel formel ?), et (ii) une revue du processus de sélection des bureaux d'études qui réalisent les EIE (existence et fonctionnement d'un système d'accréditation formel pour les bureaux d'étude ?).

**Tâche 3 :** A l'échelle du pays, explorer la mise en place d'un dispositif d'Etudes d'Impact Social et Environnemental (EISE) au niveau de projets, et d'un dispositif d'Evaluations Environnementales Stratégiques (EES) et d'Evaluations Environnementales et Sociales Stratégiques (EESS) au niveau de plans, programmes et politiques. Cette étape comprendra (i) une analyse de la manière dont sont éventuellement réalisées des EISE, EES et EESS actuellement en absence d'un dispositif légal ainsi que (ii) une évaluation des besoins financiers, institutionnels et humains ainsi qu'une feuille de route pour la mise en place de chaque dispositif.

**Tâche 4 :** Analyse comparative de la procédure EIE, EISE, EES et EESS avec un pays de la rive Nord de la Méditerranée à travers un voyage d'étude dans le but de déceler les points de convergence ou de divergence avec la législation de ce pays, en évaluer l'effet afin de dégager des recommandations pertinentes. Cette tâche comprendra également une analyse du niveau d'harmonisation des procédures en place au Maroc avec les procédures utilisées au niveau international, comme celles exigées par les principaux bailleurs de fonds.

**Tâche 5 :** Capitalisation des orientations et recommandations des tâches 1 à 4 dans le cadre d'un plan d'action pour l'amélioration des procédures des différentes évaluations environnementales (EIE, ESE, EES et EESS), avec contribution dans sa mise en œuvre à travers l'élaboration d'outils d'amélioration (guide, modèles de PV, notes, etc) dans le cadre de la Tâche 2. Ce plan d'action devra permettre d'améliorer l'instruction des dossiers par les secrétariats, l'évaluation par les membres des comités ainsi que la gestion de la procédure de l'enquête publique par les acteurs impliqués. Il sera également un document

<sup>2</sup> Documents de référence : Bilans annuels des CREI

de référence pour d'autres pays méditerranéens qui souhaitent améliorer ou mettre en place leurs processus d'EIE, ESE, EES et EESS.

**Tâche 6:** Rapport de résultats et recommandations. Rédiger un rapport final résumant les principaux résultats et recommandations de cette étude sur 3 à 4 pages. Fournir ce rapport en français avec une traduction en anglais et en arabe, afin qu'il puisse être diffusé auprès d'autres pays méditerranéens.

## 4 DONNÉES A FOURNIR PAR LE CLIENT (Plan Bleu)

12. Le Client aura la responsabilité de fournir les données suivantes:

- a. Documents relatifs au cadre juridique :
  - Loi n° 12-03 relative aux études d'impact sur l'environnement
  - Décret n° 2-04-563 du 5 kaada 1429 (4 novembre 2008) relatif aux attributions et au fonctionnement du comité national et des comités régionaux des études d'impact sur l'environnement
  - Décret n° 2-04-564 du 5 kaada 1429 (4 novembre 2008) fixant les modalités d'organisation et de déroulement de l'enquête publique relative aux projets soumis aux études d'impact sur l'environnement
  - Arrêté du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Eau et de l'Environnement n° 470.08 du 27 safar 1430 (23 février 2009) portant délégation de signature (existe en version arabe seulement)
  - Arrêté modificatif du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Eau et de l'Environnement n° 939.10 du 24 rabii I 1431 (11 mars 2010) portant délégation de signature (existe en version arabe seulement)
  - Arrêté conjoint du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Eau et de l'Environnement et du ministre de l'Economie et des Finances n° 636-10 du 7 rabii I 1431 (22 février 2010) fixant les tarifs de rémunération des services rendus par l'Administration afférents à l'enquête publique relative aux projets soumis aux études d'impact sur l'environnement
  - Circulaire conjointe du ministre de l'Intérieur et du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Eau et de l'Environnement n° D1998 du 17 mars 2009 destinée aux walis et gouverneurs pour la mise en œuvre des décrets d'application de la loi n° 12-03 relative aux études d'impact sur l'environnement (existe en version arabe seulement)
- b. Le référentiel des études d'impact sur l'environnement au Maroc, établi en 2012 en coopération avec la GIZ.
- c. « Evaluation du système d'Etudes d'Impact sur l'environnement au Maroc » Rapport des missions et recommandations, réalisé en 2007 en coopération avec la GIZ.
- d. Le guide sur les évaluations environnementales et sociales, actuellement en cours de rédaction dans le cadre du projet ReGoKo. En fonction de l'avancement de la rédaction du guide et de l'étude objet de ces termes de référence, les deux travaux pourront respectivement alimenter l'autre : Le guide fournira des éléments en particulier sur la réalisation d'ESE, EES et EESS, alors que l'étude objet de ces termes de référence fournira des éléments spécifiques au contexte marocain.

- e. Par ailleurs, le Client recommande de consulter les sources d'information suivantes ;
- <http://www.iaia.org/> (*International Association for Impact Assessment*)
  - *SEA Toolkit of the World Bank* <http://go.worldbank.org/XIVZ1WF880->
  - *IFC Performance Standards:*  
[http://www1.ifc.org/wps/wcm/connect/Multilingual\\_Ext\\_Content/IFC\\_External\\_Corporate\\_Site/Home\\_AR](http://www1.ifc.org/wps/wcm/connect/Multilingual_Ext_Content/IFC_External_Corporate_Site/Home_AR)
  - *Getting to green : a sourcebook of pollution management policy tools for growth and competitiveness (English)*  
<http://documents.worldbank.org/curated/en/2012/01/16565836/getting-green-sourcebook-pollution-management-policy-tools-growth-competitiveness>

## 5 Modalités, livrables et durée

13. La tâche 1 démarrera de préférence au cours du mois de février 2014. L'activité sera terminée intégralement en août 2014. Le tableau ci-dessous indique le calendrier approximatif de cette activité.

Date Approximative	Février/Mars 2014	Mars 2014	Mars-Avril 2014	Avril - Juin 2014	Juillet – Août 2014	Août 2014
Tâche #	Tâche 1	Tâche 2	Tâche 3	Tâche 4	Tâche 5	Tâche 6

14. Les tâches, missions et livrables de cette consultation seront réalisés par un cabinet de conseil, bureau d'étude ou consortium de consultants.
15. Tous les livrables indiqués dans le tableau ci-dessous devront être transmis au Plan Bleu en langue française. Les livrables doivent être approuvés par le point focal de cette activité au Maroc avant d'être validés par le Plan Bleu. Le Plan Bleu porte la responsabilité de la validation finale des livrables.
16. Afin de renforcer le partage de connaissances avec les autres bénéficiaires du projet ReGoKo et à plus grande échelle, les livrables finaux seront publiés sur les sites web du projet ReGoKo et de la Banque mondiale.
17. La durée prévisionnelle de la consultation est de 54 jours, divisée comme suit (la durée pour chaque tâche est indicative et peut dévier de ce planning en fonction des priorités identifiées ultérieurement) :

réf	Titre du livrable	Durée (jours)
<b>TACHE 1 - Préparation</b>		<b>Personne-jours</b>
A	Rédaction d'une note de présentation de l'activité (1-2 pages)	0,5
B	Etablir le plan de travail de l'activité	0,5
C	Rédiger la note méthodologique du déroulement de l'évaluation des procédures EIE dans les CREIE	1
D	Etablir le questionnaire de l'évaluation des procédures EIE	1
E	Etablir le planning détaillé des entrevues avec les acteurs clés (SCR, le wali et les membres CREIE)	1
F	Etablir les tableaux de bord d'examen des dossiers des EIE	1
<b>Sous-total</b>		<b>5 jours</b>



<b>TACHE 2 – Evaluation de la procédure EIE</b>		
A	Table de matières du rapport d'évaluation de la procédure EIE	1
B	Réaliser les entrevues avec les acteurs clés et rédiger le rapport d'évaluation de la procédure EIE avec analyse statistique des données concernant les projets examinés par les CREIE. Proposer des outils pour la remise à niveau/amélioration (guide, modèles de PV, notes, ...)	11
<b>Sous-total</b>		<b>12 jours</b>
<b>TACHE 3 – Explorer de nouveaux dispositifs</b>		
A	Table de matières du rapport sur la mise en place de dispositifs d'EISE, EES et EESS	1
B	Rapport sur la mise en place de dispositifs d'EISE, EES et EESS	5
<b>Sous-total</b>		<b>6 jours</b>
<b>TACHE 4 – Analyse comparative</b>		
A	Rapport de l'analyse comparative	4
B	<u>Préparation du voyage d'étude</u> : Identification de(s) institution(s) à visiter, identification de l'itinéraire et préparation du programme du voyage d'étude, identification des participants du voyage d'étude, rédaction de la lettre d'invitation, rédaction d'une fiche descriptive du voyage d'étude, préparation d'une séance d'introduction avec les participants au début du voyage d'étude et d'une séance de debriefing à la fin du voyage d'étude, et tout autre élément nécessaire pour la réussite du voyage d'étude (à spécifier dans la proposition technique).	4
C	<u>Organisation et animation du voyage d'étude</u> : Animation du voyage d'étude y compris des séances d'introduction et de débriefing. Gestion de la logistique de l'événement, y compris la réservation des titres de transport et de transfert, de l'hébergement et des repas, préparation des dossiers participants (avec programme, liste des participants, documents complémentaires, fiche d'évaluation de l'événement, etc. ), liaison avec les interlocuteurs de l'institution à visiter, réservation d'une salle avec équipement audio-visuel si nécessaire, distribution des per diems aux participants, et tout autre élément nécessaire pour la réussite du voyage d'étude (à spécifier dans la proposition technique).	8
D	<u>Suivi du voyage d'étude</u> : Rédiger le compte-rendu du voyage, fournir la liste des participants signée par les participants chaque jour du voyage, fournir les fiches d'évaluation spécifiques au projet remplies par tous les participants du voyage et en fournir les copies au Plan Bleu avec le tableau récapitulatif (voir annexe 1).	2
E	<u>Analyse du niveau d'harmonisation</u> avec les procédures utilisées au niveau international	2
<b>Sous-total</b>		<b>20 jours</b>
<b>TACHE 5 – Plan d'action</b>		
	Feuille de route/ plan d'action pour la mise en place d'un dispositif amélioré d'EIE et pour la mise en place de nouveaux dispositifs d'EISE, EES et EESS, détaillant les actions et mesures à mettre en œuvre.	8
<b>Sous-total</b>		<b>8 jours</b>
<b>TACHE 6 – Rapport de résultats et recommandations</b>		
	Fournir un rapport final résumant les principaux résultats et recommandations de cette étude sur 3 à 4 pages, en français, avec une traduction en arabe et anglais	3
<b>Sous-total</b>		<b>3</b>
<b>TOTAL</b>		<b>54 jours</b>

## 6 Qualifications du Consultant

### 18. Profil général de l'entreprise

- a. L'entreprise devrait avoir une expérience prouvée dans les évaluations environnementales et sociales, y compris les EIE, EISE, EES et EESS et le développement durable dans la région méditerranéenne et de préférence au Maroc. Elle est expérimentée dans l'organisation de voyages d'affaires et en gestion événementielle.

### 19. Personnel exigé

Les compétences en coordination et les capacités d'un travail en équipe sont essentielles pour une bonne exécution de la consultation. Ainsi, pour obtenir les produits cités ci-dessus, le personnel suivant est requis, a minima :

- a. L'expert des évaluations environnementales et sociales:
  - i. Diplômes: Master ou doctorat dans un domaine lié (exemple : sciences de l'environnement, sociologie, économie, sciences politiques, ...)
  - ii. Domaine(s) d'expertise : Conception, conduite et supervision d'évaluations environnementales et sociales de projets, plans, programmes et politiques ; conception, conduite et suivi d'enquêtes publiques. Une bonne connaissance des cadres légaux des évaluations environnementales et sociales dans la région méditerranéenne et de préférence au Maroc sera un plus ;
  - iii. Années d'expérience professionnelle en général : 7 années ;
  - iv. Années d'expérience professionnelle dans le(s) domaine(s) requis : 5 années ;
  - v. Années d'expérience dans des projets similaires : 5 années ;
  - vi. Références pertinentes en matière de projets réalisés et/ou publications ;
  - vii. Langues requises : français ; l'arabe sera un plus.
- b. L'expert juridique :
  - i. Diplômes: Master ou doctorat dans un domaine lié (exemple : droit, droit de l'environnement) ;
  - ii. Domaine(s) d'expertise : Une bonne connaissance du cadre juridique relatif aux études d'impact sur l'environnement au Maroc ;
  - iii. Années d'expérience professionnelle en général : 7 années ;
  - iv. Années d'expérience professionnelle dans le(s) domaine(s) requis : 5 années ;
  - v. Années d'expérience dans des projets similaires : 3 années ;
  - vi. Références pertinentes en matière de projets réalisés et/ou publications ;
  - vii. Langues requises : français et arabe.
- c. Le personnel administratif :
  - i. Domaine(s) d'expertise : Gestion événementielle et organisation de voyages d'affaires.
  - ii. Langues requises : français ; l'anglais et l'arabe seront un plus.



# PROJET REGIONAL – GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

---

## 7 Annexes

**Annexe 1** : Exemple de questionnaire pour l'évaluation des procédures des EIE

**Annexe 2** : Exemple de tableau de bord d'examen des dossiers des EIE soumis aux CREIE

**Annexe 3** : Fiche d'évaluation à remplir par tous les participants de chaque atelier/séminaire et tableau récapitulatif

# PROJET REGIONAL – GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

---

## **Annexe 1 :** Exemple de questionnaire pour l'évaluation des procédures des EIE

### **1 Organisation générale et fonctionnement du Comité Régional**

- Qui assure la fonction de la présidence comité régional des EIE (PCR) ?
- Les membres permanents ont-ils été désignés ?
- Le président dispose-t-il d'un état nominatif des membres permanents actualisé ?
- Quels sont les moyens du secrétariat ?
- Organisation de l'archivage des documents (études, comptes rendus etc...) :
  - o Papier ?
  - o Informatique ?
- Le rapport annuel d'activités est-il élaboré ? Difficultés rencontrées ?
- Etat d'utilisation du système d'information EIE ?

### **2 Etape de tri et de cadrage**

- Le Secrétariat du Comité régional (SCR) reçoit-il des avis de projets ?
  - o Si oui comment sont-ils traités ?
- Le SCR a-t-il organisé une/des réunions de cadrage ?
  - o Si oui dans quel contexte ?
  - o Etapes du déroulement ?
- Commentaires ?

### **3 Etapes d'examen de l'EIE**

#### **3.1 Etape d'instruction des dossiers EIE**

- Qui réceptionne les dossiers ? (PCR ou SCR ? )
- Comment est effectué l'enregistrement des dossiers ? par qui ? sur quel outil ?
- Des visites de site sont-elles effectuées ?
- Quels sont les documents de travail élaborés ?
- Quels sont les délais d'instruction des dossiers ?
- Quelles sont les difficultés rencontrées ?
  - o Sur le contenu ? sur les délais ?
  - o Sur l'intégration des conclusions de l'enquête publique ?

#### **3.2 Déroulement des travaux du comité**

- Présence des membres permanents ? le quorum est-il toujours atteint ?
- Comment se déroule les réunions ?
  - o Elaboration des PV sur place ?
- Analyse du processus d'examen
- Difficultés rencontrées ?

### **4 Déroulement de l'Enquête Publique**

- Combien d'enquêtes publiques (EP) réalisées en 2011
- Combien d'enquêtes publiques réalisées depuis 1<sup>er</sup> janvier 2012
- Réception des dossiers d'enquête publique :

# PROJET REGIONAL – GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

---

- Difficultés rencontrées ?
- Difficultés rencontrées dans le processus d'enquête publique :
  - Sur les délais de chaque étape ?
  - Sur la constitution de la commission d'Enquête publique ?
  - Sur l'établissement des conclusions ?
- Comment sont considérées les conclusions de l'EP par le CR des EIE dans le processus d'évaluation de l'EIE ?

# PROJET REGIONAL – GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

**Annexe 2 :** Exemple de tableau de bord d'examen des dossiers des EIE soumis aux CREIE

<b>Tableau d'analyse du processus d'examen des Etudes d'impacts sur l'environnement – CREIE de l'Oriental</b>																		
<b>N° dossier examiné</b>	1-11	2-11	3-11	4-11	...	n-11	1-12	2-12	3-12	4-12	.....	n-12	1-13	2-13	3-13	4-13	...	n-13
Date réception de tous les exemplaires					...						.						...	
Visite du site																		
Date de demande d'ouverture Enquête Publique																		
Enquête Publique																		
Date de réception du rapport de l'EP																		
Transmission convocation																		
Date réunion 1																		
Date transmission PV par SCR																		
Date réception complément																		
Date réunion 2																		
Date transmission PV par SCR																		
Etablissement des dossiers définitifs																		
Date DAE <sup>1</sup>																		
Durée de validité de la DAE																		
Appréciation du processus																		
Commentaires																		

<sup>1</sup> Décision d'Acceptabilité Environnementale

# PROJET REGIONAL – GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

Projet régional — Gouvernance et développement des connaissances

[Titre, lieu et date de la formation]

## Formulaire d'évaluation

*Veillez svp remplir les deux pages de ce formulaire d'évaluation qui nous permettra d'améliorer nos prestations.*

*Au cas où, parallèlement à la réunion d'aujourd'hui, une ou plusieurs études ont été réalisées dans le cadre du projet et récemment diffusées, veuillez svp les prendre en compte dans votre évaluation.*

Point	Évaluation			
	1 Médiocre, à revoir complètement	2 Acceptable, certains aspects devront être améliorés	3 Satisfaisant, bien	4 Très satisfaisant
1. Organisation				
• Lieu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Hébergement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Information/Communication	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Traduction simultanée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Disponibilité des documents avant la réunion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Animation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Contenu des événements/études				
• Présentations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Documents de référence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Clarté et intelligibilité des messages clés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Des réponses ont été apportées aux questions ouvertes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3. Pertinence des contenus	Évaluation
----------------------------	------------

# PROJET REGIONAL – GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

	1 Pas du tout	2 Je ne le pense pas	3 Je le crois	4 J'en suis sûr(e)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Pensez-vous que l'événement/étude peut promouvoir le dialogue sur le développement durable entre les parties prenantes ?</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si votre réponse est oui, à quel niveau (local, national, régional) et comment ? Si votre réponse est non, pourquoi ? _____ _____ _____				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Estimez-vous que les informations que vous avez reçues sont utiles/pertinentes au regard des politiques à mener dans votre pays ?</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si votre réponse est oui, à quel niveau ? Si votre réponse est non, pourquoi ? _____ _____ _____				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Envisagez-vous d'utiliser les informations reçues dans votre travail quotidien ?</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si votre réponse est oui, quelle catégorie spécifique d'information et comment ? Si votre réponse est non, pourquoi ? _____ _____ _____				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Pensez-vous que les informations reçues peuvent avoir un impact sur les politiques sectorielles et de développement dans votre pays ?</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si votre réponse est oui, quel genre d'impact et comment ? Si votre réponse est non, pourquoi ? _____ _____ _____				

**Remarques ou idées d'améliorations**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Merci !**



# PROJET REGIONAL – GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

PROJET REGIONAL - GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

TABLEAU RECAPITULATIF D'EVALUATION

TITRE DE L'EVENEMENT: xxx

DATE ET LIEU DE L'EVENEMENT:

xxx

Merci d'attribuer un numéro à chaque fiche d'évaluation (1 à n).  
 Merci d'utiliser ce tableau pour calculer des notes moyennes.

Nombre de participants:	
Nombre de questionnaires remplis:	
Taux de retour:	#DIV /0!

Fiche N°	Organisation								Contenu						Pertinence du contenu				COMMENTAIRES
	Lieu	Hébergement	Repas	Info / Communication	Traduction simultanée	Documents disponibles avant la réunion	Animation	Total Organisation	Présentations	Documents de référence	Clarté des messages clés	Réponses apportées aux questions	Total contenu	L'événement peut promouvoir le dialogue	info utile pour les politiques à mener	info sera utilisée	info peut avoir un impact	Total pertinence	
1								#DIV/0!					#DIV/0!					#DIV/0!	
2								#DIV/0!					#DIV/0!					#DIV/0!	
...								#DIV/0!					#DIV/0!					#DIV/0!	
n								#DIV/0!					#DIV/0!					#DIV/0!	
Mo ye nn e	# DI V/ 0!	#D IV/ 0!	#D IV/ 0!	#DI V/0!	#DI V/0!	#DIV/ 0!	#D IV/ 0!	#DIV/0!	#D IV/ 0!	#D IV/ 0!	#DI V/0!	#DIV/ 0!	#DIV/0!	#DIV/0! !	#DIV/0!	#D IV/ 0!	#DIV /0!	#DIV/0!	

---